

Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

SÉANCE ORDINAIRE 25 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 25 novembre à 16 h à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine, située au 5465 boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine

Sont présents :

Les conseillers : Mme Amélie Côté, Ville de Sainte-Catherine
M. Jean-Michel Pépin, Ville de Delson
Mme Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

Le secrétaire-trésorier : M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

Est absent : M. Éric Lecourtois, ville de Delson

345-11-25

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Annick Latour, appuyé par Amélie Côté d'ouvrir la séance à 16 h 00.

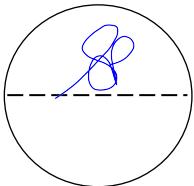
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

346-11-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration de la RCSDSC
4. Adoption du budget 2026
5. Plan triennal des immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
6. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – octobre 2025



Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

7. Demande de financement supplémentaire – Budget 2025 (**Ajout séance tenante**)
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Il EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en incluant le point : « 7. Demande de financement supplémentaire – Budget 2025 » ajouté séance tenante.

PROPOSÉ PAR: Amélie Côté
APPUYÉ PAR : Annick Latour

ADOPTÉ à l'unanimité

347-11-25

NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RCSDSC

CONSIDÉRANT l'élection au poste de Maire à la Ville de Sainte-Catherine de M. Sylvain Bouchard, membre du CA représentant la Ville de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que les Maires des deux villes constituant la Régie sont de facto nommés comme membre substitut de la Régie;

CONSIDÉRANT l'élection de Mme Amélie Côté comme conseillère municipale à la ville de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a désigné par résolution, lors de sa séance ordinaire du 11 novembre 2025, Mme Côté comme représentante de la ville au CA de la Régie;

Il EST RÉSOLU de nommer madame Amélie Côté, Conseillère municipale comme membre du CA représentant la ville de Sainte-Catherine à la Régie du complexe sportif de Sainte-Catherine et de Delson.

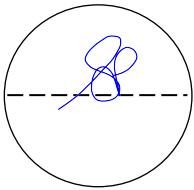
PROPOSÉ PAR Annick Latour
APPUYÉ PAR Jean-Michel Pepin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

348-11-25

ADOPTION DU BUDGET 2026

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un budget d'exploitation pour le Complexe sportif pour l'année 2026;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

CONSIDÉRANT que les dépenses de construction et d'immobilisation se poursuivront en 2026;

CONSIDÉRANT que 2026 représente la première année d'exploitation complète du Complexe;

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget équilibré 2026 affichant des revenus propres de 2 770 947 \$ et des charges de 3 089 651 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les quotes-parts nécessaires à l'équilibre budgétaire représentent 318 704 \$ pour la ville de Sainte-Catherine et 171 685 \$ pour la ville de Delson.

PROPOSÉ PAR: Amélie Côté
APPUYÉ PAR : Annick Latour

ADOPTÉ à l'unanimité

349-11-25

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un budget d'opération et un programme triennal d'immobilisations annuellement pour la bonne marche des affaires de la régie;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Régie d'adopter annuellement un plan triennal d'immobilisation qui se veut un outil de planification regroupant les dépenses en immobilisation de la Régie.

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 qui se réparti comme suit :

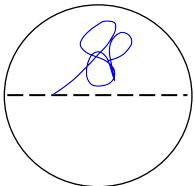
- pour l'année 2026 : 20 000 \$
- pour l'année 2027 : 0\$
- pour l'année 2028 : 0\$

pour un total de : 20 000 \$

IL EST RECOMMANDÉ d'autoriser Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier du RCSDSC à signer, au nom de la Régie, tout document nécessaire à la réalisation du projet.

Proposé par : Annick Latour
Appuyé par : Amélie Côté

Et résolu à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

350-11-25 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES PAYABLES – OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT que la liste des déboursés et des comptes payables d'octobre 2025 a été présentée aux membres du Conseil et que ceux-ci en ont constaté la conformité;

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des déboursés et des comptes payables d'octobre 2025.

PROPOSÉ PAR: Annick Latour
APPUYÉ PAR : Amélie Côté

Et ADOPTÉ à l'unanimité

351-11-25 DEMANDE DE FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE AUX VILLES DE DELSON ET SAINTE-CATHERINE

CONSIDÉRANT la livraison tardive du bâtiment, décalée de trois (3) mois, retardant d'autant le début des activités du Complexe;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, aucun revenu associé à la session d'été prévu au budget n'a pu être encaissé;

CONSIDÉRANT que le retard de livraison a également eu pour effet d'amputer la session d'automne de trois (3) semaines d'activités, réduisant d'autant les revenus attendus;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires commerciaux louant des espaces au Complexe ont demandé des délais additionnels pour procéder à leur installation;

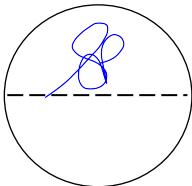
CONSIDÉRANT qu'un local commercial demeure vacant et n'a pas trouvé preneur en 2025;

CONSIDÉRANT les ajustements opérationnels normaux qu'exige l'ouverture d'un Complexe sportif de l'envergure du CSDSC;

IL EST RÉSOLU de soumettre aux villes de Sainte-Catherine et de Delson une demande de soutien financier supplémentaire, calculée selon la même formule que celle des quotes-parts (RFU et population), afin d'équilibrer le budget 2025;

IL EST AUSSI RÉSOLU que les montants demandés sont respectivement de **176 641 \$** pour la Ville de Sainte-Catherine et de **96 014 \$** pour la Ville de Delson.

PROPOSÉ PAR: Annick Latour
APPUYÉ PAR : Amélie Côté



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

Et ADOPTÉ à l'unanimité

352-11-25 PÉRIODE DE QUESTIONS

353-11-25 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Amélie Côté, appuyée par Annick Latour et résolue de lever l'assemblée à 16 h 10.

Jean-Michel Pepin, président

Ghislain Plourde
Secrétaire-trésorier

